



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE  
**NORMANDIE**





Paysage bocager de la Manche  
© B. Brécin / OFB

# LE MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL



**Antoine DERIEUX**

*2022, quelle année !*

*Du point de vue des équipes de la direction régionale, comme des contextes climatiques et faunistiques, 2022 restera une année bien spéciale.*

*Du côté des équipes : les agents du laboratoire d'hydrobiologie, jusqu'à présent affectés à la DREAL Normandie, ont rejoint l'OFB en septembre. Cette intégration, qui fait sens, va nous permettre d'élargir nos compétences sur les macro-invertébrés, les diatomées et la flore de nos cours d'eau.*

*Côté direction : un changement de directeur et l'arrivée de la cheffe du service régional « appui aux acteurs et mobilisation des territoires ». Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la DR a accueilli son nouveau directeur adjoint et la responsable du laboratoire d'hydrobiologie.*

*Côté climat, notre territoire a connu une sécheresse historique. Notre veille sur les niveaux d'eau, inscrite dans les réseaux de suivis historiques, nous a permis de transmettre, a minima 2 fois par mois, une expertise de la situation aux autorités préfectorales pour la prise de mesures réglementaires. Nous avons également mené de nombreuses actions de police sur le contrôle du respect de ces prescriptions.*

*Cet hiver, nous avons été mobilisés, avec nos partenaires, sur le déclenchement du suivi gel prolongé pour étudier le comportement des oiseaux et déterminer s'il fallait envisager une fermeture temporaire de la chasse. Le maintien d'un bon état physiologique des populations suivies et un redoux rapide ont permis d'éviter des prises de décisions drastiques.*

*Enfin, comment ne pas revenir sur les épisodes extraordinaires de la présence d'une orque, d'un rorqual puis d'un béluga dans la Seine et enfin d'un morse sur les plages manchoises et seinomarines !*

*Si ces différentes séquences caractérisent une année que l'on peut effectivement qualifier de particulière, elles ne sont qu'une focale eu égard aux nombreuses missions et actions au quotidien conduites par les agents des services régionaux et départementaux, de la délégation de façade maritime et de l'unité spécialisée migrants. Le rapport d'activité 2022 vous permettra de découvrir ou redécouvrir les missions de notre établissement qui concourent à la préservation de la biodiversité.*

*L'organisation de l'OFB est désormais stabilisée. Aussi, bien que les phénomènes inattendus et les spécificités naturelles qui, chaque année, font la richesse des missions des agents de notre établissement soient nombreuses et variées, nous avons décidé de réaliser désormais un rapport d'activité tous les 2 ans.*

## Répartition de l'activité opérationnelle de la DR Normandie

**3%**

Appui à la mise en œuvre des politiques publiques

**5,5%**

Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels

**65%**

Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

**6%**

Appui aux acteurs et mobilisation de la société

**20,5%**

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

# 2022 en images...



**Journées nationales Agrifaune à Coutances**

© J. Lesage / Hommes et territoires



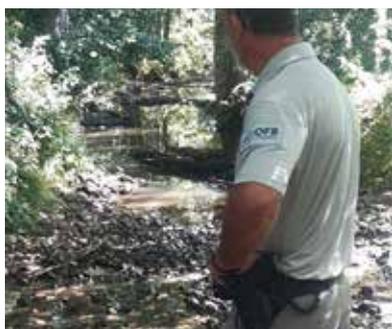
**Veille sanitaire liée à une épidémie inédite d'Influenza aviaire**

© S. Legrand / OFB



**Intégration du laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL**

© E. Gasnier / OFB



**Opération sécheresse : contrôle des usages de l'eau**

© L. Tison / OFB



**Labellisation Liste verte UICN du site Natura 2000 « Baie de Seine occidentale » cogéré par l'OFB**

© G. Mauger / GECC



**Appui technique pour le suivi des opérations de démantèlement des barrages de la Sélune**

© C. Maugendre / OFB



**Activation de la surveillance renforcée des bécasses (protocole régional gel prolongé)**

© PG



**Appui aux services de l'Etat pour la gestion de l'orque et du beluga dans la Seine**

© A. Derieux / OFB



**Tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées**

© S. Poncet / OFB



P. 6

Les implantations de l'OFB  
en Normandie

P.7

La direction régionale Normandie

P. 8

Connaissance, recherche  
et expertise sur les espèces,  
les milieux et leurs usages

P. 11

Gestion et appui aux gestionnaires  
d'espaces naturels

P. 12

Appui aux acteurs et mobilisation  
de la société

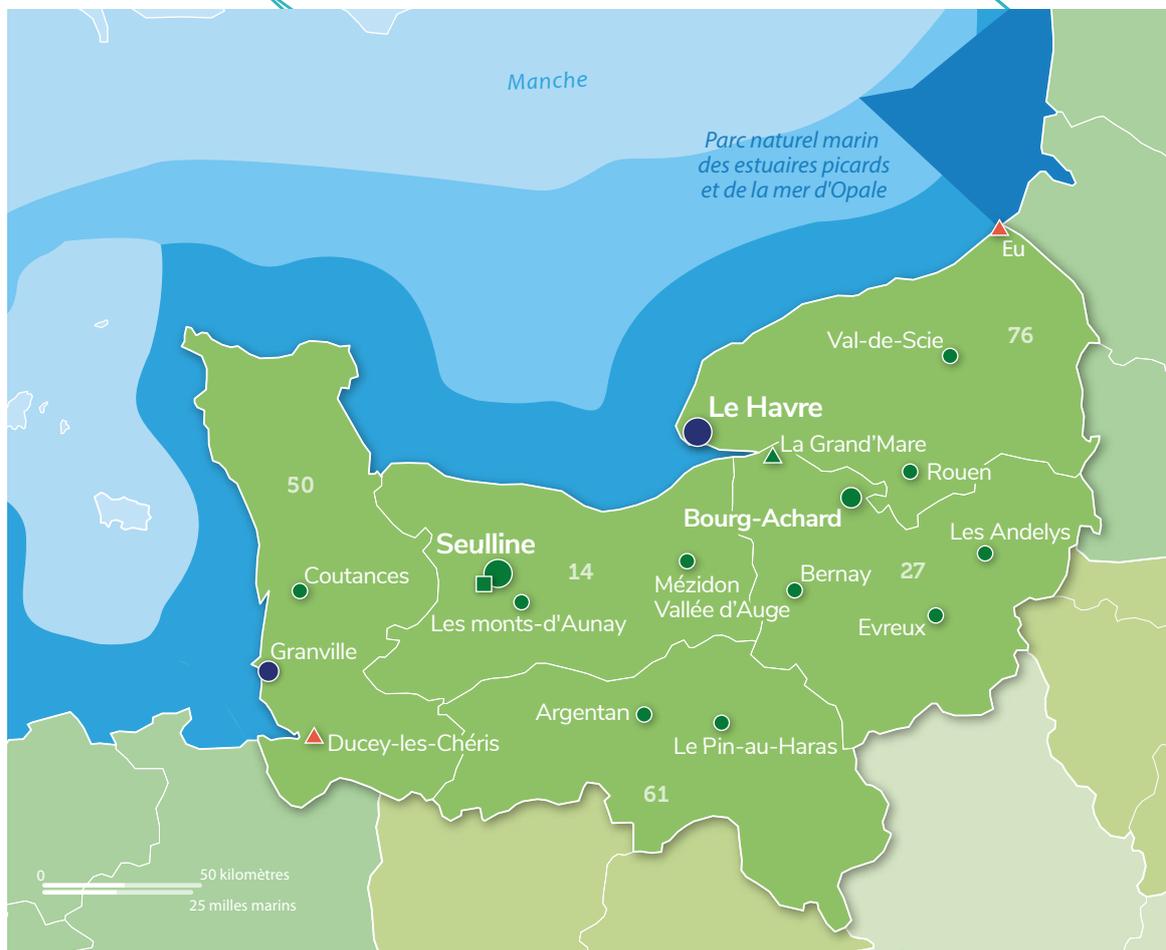
P. 14

Appui aux politiques publiques

P. 16

Police de l'environnement et police  
sanitaire de la faune sauvage

# IMPLANTATIONS DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN NORMANDIE



## Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Siège de la direction régionale, et ● antenne associée
- Service départemental
- ▲ Réserve et site naturel
- Unité spécialisée migrants
- Délégation de façade, et ● site associé

## Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive



Sources : OFB - Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM - Réalisation : O. Debuf © OFB, 2022

## EN CHIFFRES

**111**  
agents

dont 86 de qualité  
d'inspecteur de  
l'environnement

**14**  
implantations

**1**  
réserve de chasse  
et de faune sauvage  
propriété de l'OFB :  
la Grand'mare

# La direction régionale Normandie

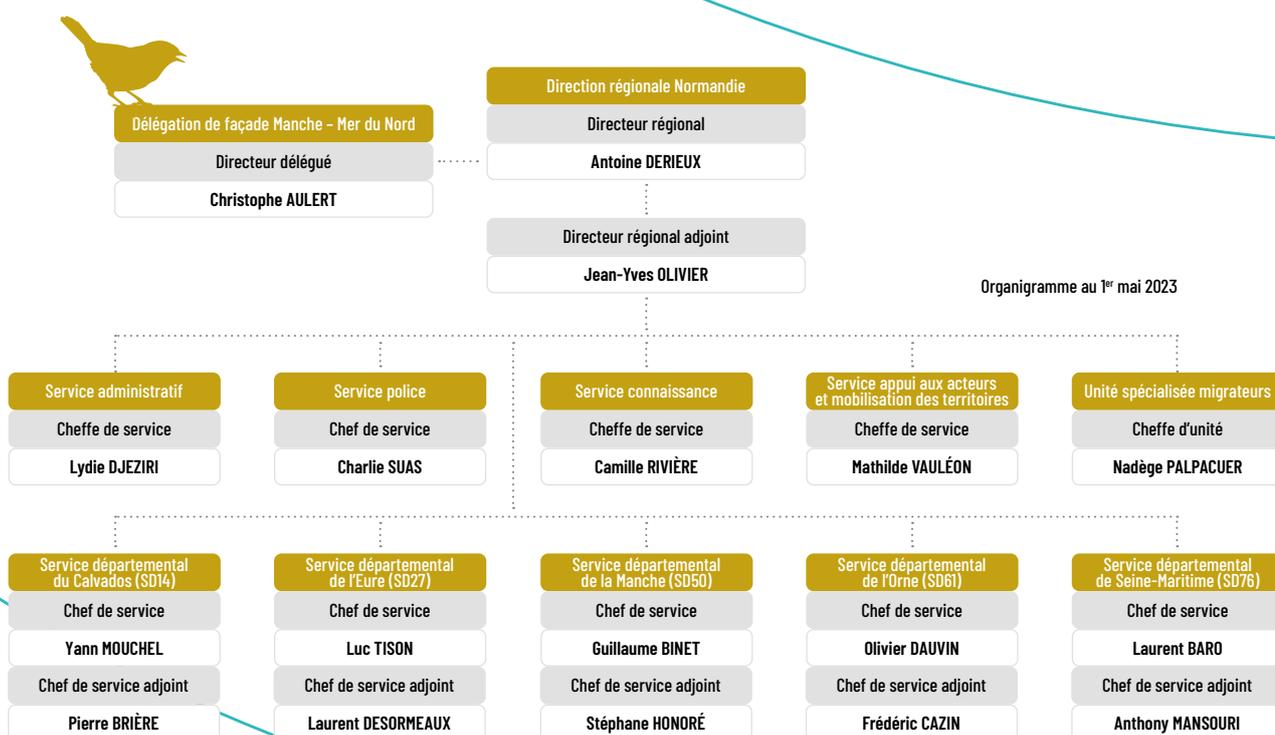
La direction régionale Normandie de l'OFB met en œuvre à l'échelon territorial les 5 grandes missions de l'établissement :

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage ;
- La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages ;
- L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels ;
- L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.

Elle est composée :

- De 4 **services régionaux** (administratif, police, connaissance, appui aux acteurs et mobilisation des territoires) qui coordonnent et soutiennent les services départementaux et gèrent les partenariats au niveau régional ;
- De 5 **services départementaux** (SD), échelon opérationnel qui met en œuvre l'ensemble des missions de l'établissement sur le terrain ;
- D'une **unité spécialisée migrateurs** (USM) dont les missions de connaissance et de police sur les poissons amphihalins s'étendent sur l'ensemble de la Normandie et des Hauts-de-France (milieu marin et eau douce) ;
- De la **délégation de façade Manche-Mer du Nord** (DFM MMN) dont les missions couvrent la façade maritime depuis la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à la frontière belge. La DFM MMN participe aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer, gère des sites Natura 2000 en mer et apporte son soutien à l'ensemble des gestionnaires d'aires marines protégées.

La DR Normandie est direction coordinatrice pour la façade Manche-Mer du Nord.



# Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Le champ de compétence de l'OFB permet d'assurer le suivi scientifique d'un large spectre d'espèces, de milieux et de pressions, en collaboration avec un réseau d'acteurs. Outre la mise en œuvre ou la coordination des différents protocoles nationaux et régionaux de suivis, les grandes actions 2022 ont porté sur :

## Côté milieux continentaux :

- L'intégration du **laboratoire d'hydrobiologie** de la DREAL au service régional connaissance de l'OFB (voir zoom ci-contre) ;
- Le **suivi renforcé des écoulements des cours d'eau** (protocole ONDE) dans le cadre de l'épisode de sécheresse 2022 (voir le paragraphe dédié page 15) ;
- La mise en qualité du **référentiel national des obstacles à l'écoulement** des cours d'eau (ROE) pour la Normandie ;
- La **collaboration** renforcée avec les **conservatoires botaniques** nationaux de Brest et de Bailleul, notamment avec la mise en place de formations ;
- La contribution à la **cartographie nationale des prairies de fauche** ;
- Les suivis pour la directive cadre sur l'eau (DCE) avec cette année une **pêche sur le plan d'eau de la Grand'mare** (voir zoom page suivante).



Relevés botaniques dans le cadre de l'observatoire national des prairies de fauche  
© L. Tison / OFB



Suivi macrophytes  
© E. Gasnier / OFB

## ZOOM

### Transfert du laboratoire d'hydrobiologie

Pour une meilleure cohérence, notamment sur les suivis réalisés dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (DCE), les missions des laboratoires d'hydrobiologie du ministère de l'Environnement ont intégré l'OFB au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (intégration effective au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Basé à Rouen, le laboratoire normand effectue des prélèvements et des analyses sur 3 paramètres : diatomées, invertébrés et macrophytes. Outre une activité majoritaire autour des analyses sur les cours d'eau et plans d'eau normands dans le cadre de la DCE, le laboratoire peut aussi intervenir aux côtés des autres services de l'OFB en cas de pollution, de suivi de restauration ou d'expertise sur des résultats d'analyses. Enfin, il peut appuyer les services de l'Etat à définir des suivis sur ses champs de compétence.

## CHIFFRES CLÉS

# 22 275

heures consacrées  
à la connaissance et l'expertise

# 6045

observations opportunistes  
d'espèces bancarisées en 2022  
dont 63 % d'oiseaux, 17 % de mammifères  
et 12,5 % d'amphibiens et reptiles

# 3

projets européens  
portés par la DFM  
NOUBAS (FEAMP),  
Pêche à pied de loisir (FEAMPA)  
et Blue4All (H2020)

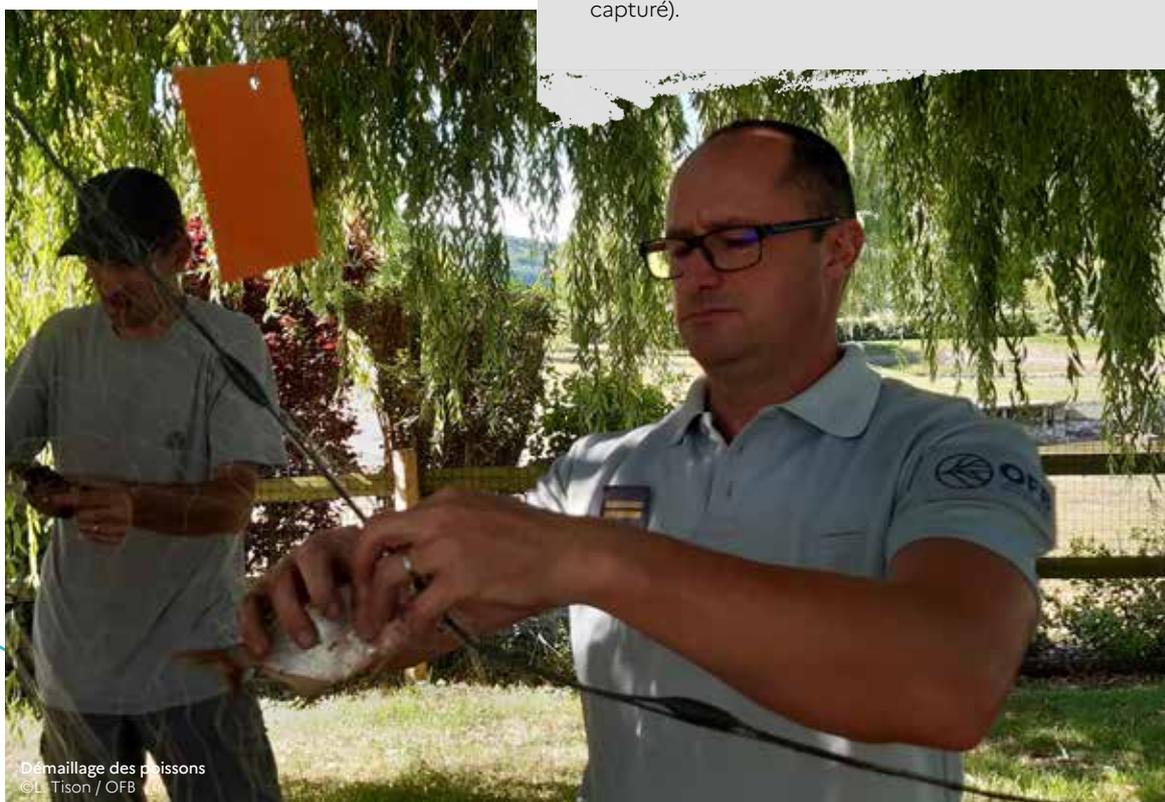
# 1337

observations d'étiages  
sur 147 stations (602 observations  
complémentaires au suivi ONDE usuel)

### ZOOM

## Pêche au filet à la Grand'mare : des résultats encourageants pour le fonctionnement du plan d'eau

Tous les 6 ans, le plan d'eau de la Grand'mare (Eure) est pêché au filet dans le cadre de la DCE. Lors de la pêche de juillet 2022, la structure du peuplement semble s'être améliorée. En effet, lors de la dernière pêche, les espèces de haut de chaîne trophique étaient sous représentées. En 2022, les brèmes sont bien présentes, mais ne représentent plus que 56% de l'effectif, avec une très belle augmentation du rotengle et du sandre. Ce dernier, situé en haut de la chaîne trophique, se porte bien, avec toutes les classes de taille représentées, des juvéniles aux adultes de plusieurs années. Ces constats positifs sont plutôt encourageants pour le fonctionnement de la grand Mare, même si la problématique des espèces exotiques envahissantes risque d'augmenter (un pseudorasbora - poisson exotique envahissant porteur d'un parasite pour d'autres espèces - a été capturé).



Démaillage des poissons  
© L. Tison / OFB

## Côté milieux marins :

- La désignation de la **délégation de façade maritime Manche Mer du Nord animatrice du nouveau conseil scientifique de façade**, l'instance unique de suivi des projets d'énergies marines renouvelables à venir ;
- Le lancement de deux études dans le cadre de l'observatoire national de l'éolien en mer : un **observatoire des petits cétacés par acoustique passive** et un **suivi des oiseaux en mer en période internuptiale** depuis la côte à l'échelle de la façade maritime (voir zoom ci-contre).

### ZOOM

## Suivi des oiseaux en mer en période internuptiale depuis la côte à l'échelle de la façade maritime

Ce suivi est mis en place dans le cadre de l'observatoire national de l'éolien en mer et du dispositif de suivi de la DCSMM\* oiseaux marins, pour combler les lacunes de données sur les oiseaux du proche côtier en hiver. Mené par le groupe ornithologique normand, le groupe ornithologique et naturaliste des Hauts-de-France et Picardie Nature, ce suivi depuis la côte sera complété d'un test de suivi aérien en proche côtier durant l'hiver 2023-2024. Les espèces ciblées sont les grèbes et les plongeurs, ainsi que les canards marins (harles, garrots, macreuses, eider, etc.), cormorans et alcidés et quelques laridés.



Juvenile de goéland argenté  
devant un parc d'éolien en mer  
© C. Audiffren / OFB

\*DCSMM : directive cadre stratégie pour le milieu marin

# Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels

## Gestion

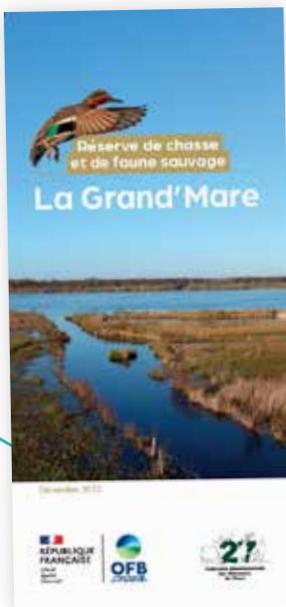
La délégation de façade maritime Manche mer du Nord (DFM MMN) est opératrice de 9 sites Natura 2000 en mer et animatrice de 7 sites de la façade. Deux événements ont marqué l'année :

- La labellisation Liste verte UICN du site Baie de Seine occidentale (voir zoom ci-contre) ;
- La validation du document d'objectif du site Littoral Seino-marin pour lequel la DFM est opératrice avec le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Normandie.

L'OFB est par ailleurs propriétaire de la réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) de la Grand'Mare dans l'Eure, dont la gestion a été confiée à la Fédération départementale des chasseurs. En 2022, la Grand'mare a été un point d'étape des visites de terrain lors du lancement national de la journée mondiale des Zones humides.

### A découvrir : nouvelle plaquette de la réserve de la Grand'Mare

<https://www.ofb.gouv.fr/les-reserves/la-reserve-de-chasse-et-de-faune-sauvage-de-la-grandmare>



Grands dauphins devant l'île Tatihou  
© G. Mauger / GECC

## Appui aux gestionnaires d'espaces naturels,

La direction régionale Normandie copilote, avec la DREAL et la Région, le réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Normandie, animé par l'agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

La DFM MMN organise par ailleurs chaque année les tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées en partenariat avec la DFM Atlantique. En 2022, ces journées, qui se sont tenues du 12 au 14 septembre à Granville, ont accueilli une centaine de personnes.

### ZOOM

## Le site Natura 2000 de la Baie de Seine occidentale labellisé pour sa bonne gestion

La Baie de Seine occidentale est le premier site Natura 2000 en mer français à rejoindre la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN. Cette labellisation est une reconnaissance de la qualité de gestion et de gouvernance du site. La gestion conjointe entre l'OFB et le CRPMEM de Normandie permet aux principaux acteurs locaux concernés de mieux s'approprier les enjeux et les mesures de gestion présents sur le site. Elle constitue également une garantie pour la mise en œuvre des mesures de gestion et de suivi, en particulier concernant les activités de pêche professionnelle et de loisir ainsi que la navigation.

# Appui aux acteurs et mobilisation de la société

Faire bouger les lignes en faveur de la biodiversité, c'est enclencher des transformations sur différents aspects de notre société. Engager et gagner ce défi n'est possible qu'avec la mobilisation de tous.

En 2022 les grandes actions de mobilisation ont porté sur :

- La poursuite de la mise en œuvre des **dispositifs nationaux** tels que les aires éducatives, l'éco-contribution, les territoires engagés pour la nature (TEN), les atlas de la biodiversité communale (ABC) et le déploiement du projet Life ARTISAN dédié aux solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique (voir zoom page suivante) ;
- La réalisation **d'actions de sensibilisation et de communication** à l'attention de différents publics : lycée agricoles et horticoles, comices agricoles, offices de tourisme, concours photos grand public sur le site Natura 2000 de la Baie de Seine occidentale ;
- **L'appui à des événements nationaux** se déroulant en Normandie : la DR Normandie a participé à l'organisation des journées techniques nationales Agrifaune qui se sont déroulées à Coutances (voir zoom page suivante), à la journée « Végétal local » à Evreux et à l'évènement Grand Océan à Cherbourg.

## CHIFFRES CLÉS

**34**  
aires éducatives actives

dont 13 nouvelles en 2022

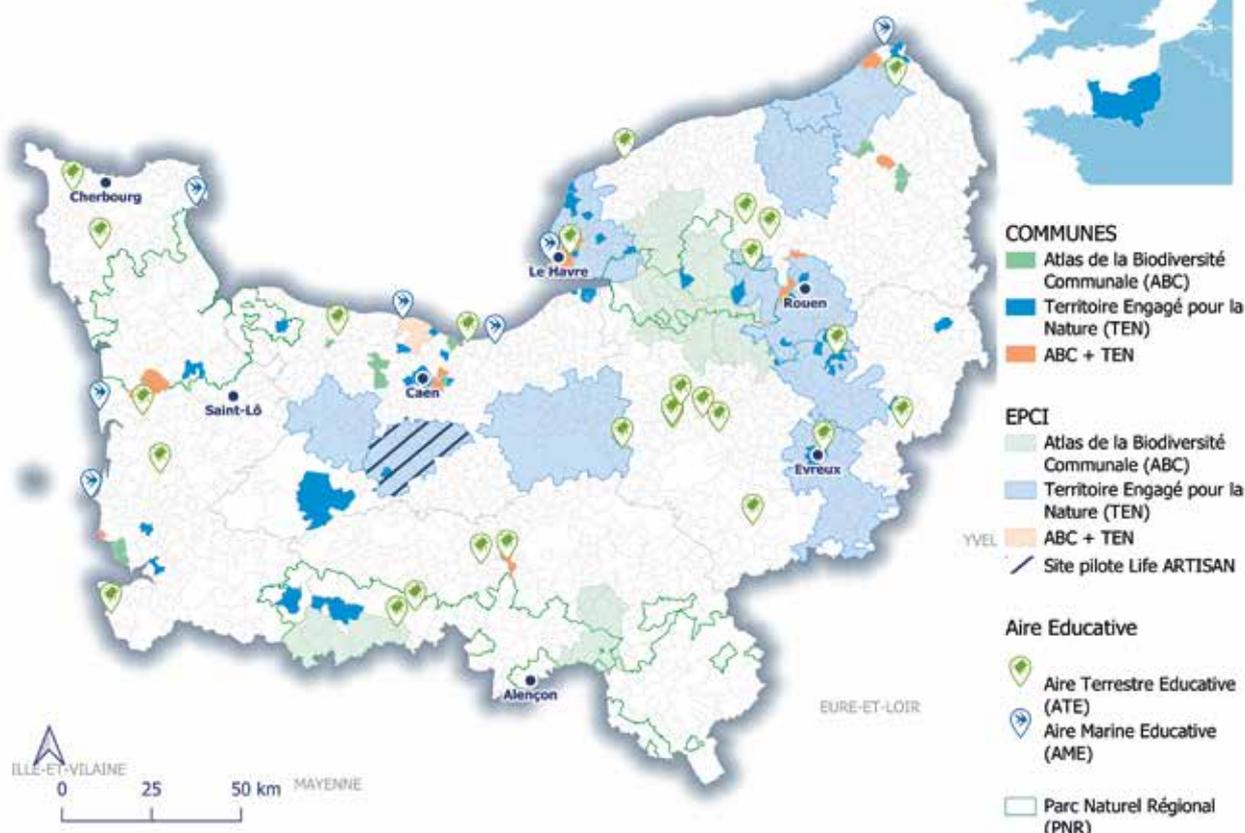
**58**  
TEN  
dont 8 nouveaux en 2022

**9**  
projets partenariaux accompagnés  
dont 2 nouveaux en 2022

**30**  
projets Ecocontribution  
depuis 2019

**27**  
ABC ont réalisé des actions en 2022 et 4 ont rejoint la dynamique en fin d'année

## Les dispositifs de mobilisation de la société de l'OFB en Normandie





Partenaires Agrifaune  
© A. Derieux / OFB

### ZOOM

## Journées techniques nationales Agrifaune

Impliqué aux côtés des partenaires Agrifaune de la Manche – dont la direction régionale Normandie de l'OFB - le campus métiers nature de Coutances a accueilli les 5 et 6 mai 2022 les journées techniques nationales d'Agrifaune. Une centaine de participants a assisté à des sorties terrain, à des interventions sur les pollinisateurs et les végétaux d'origine locale, à la remise des prix du jeu concours Agrifaune des lycées agricoles du département. Ils ont également découvert les outils de diagnostic et conseil développés dans le cadre des groupes techniques nationaux Agrifaune. A l'occasion de l'inauguration officielle de ces journées, les partenaires nationaux d'Agrifaune (chambres d'agriculture France, FNSEA, FNC et OFB) ont réaffirmé leur attachement à ce projet initié en 2006 en signant officiellement le renouvellement de la convention cadre pour la période 2022-2024.

### ZOOM

## Projet ARTISAN : le climat change, adaptons-nous avec la nature !

Le projet national Life intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature - SafN) vise à faire connaître le concept SafN et faire émerger des projets de mise en œuvre de ces solutions pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques. En Normandie, Hélène MICHAUD, l'animatrice de ce projet au niveau régional, a pour mission de créer et d'animer un réseau d'acteurs locaux du climat et de la biodiversité afin de décroiser ces thématiques, d'apporter un accompagnement au montage de projets de SafN, de contribuer à l'essaiage des ressources produites dans le cadre d'ARTISAN et d'apporter leur expertise dans les instances de planification territoriale.

La communauté de commune Cingal Suisse normande (Calvados) est par ailleurs partenaire du Life et porte un site pilote en lien avec le rôle des haies dans l'adaptation du territoire au changement climatique. En 2022, le réseau régional s'est réuni 2 fois afin d'échanger autour des actions à mener pour généraliser le recours aux SafN. Une journée à destination des acteurs forestiers a été un des temps fort de l'année.

### **Des exemples de Safn ont été valorisés via une plaquette régionale :**

<https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan/documentation-life-artisan/artisan-sadapter-avec-la-nature-en-0>



Journée SafN en forêt  
© H. Michaud / OFB



# Appui aux politiques publiques

Aux niveaux départemental et régional mais également à l'échelle de la façade maritime, l'OFB apporte son appui aux services de l'Etat pour mettre en œuvre les politiques publiques.

En 2022, peuvent notamment être cités :

- Le rôle d'expert de l'OFB auprès de la préfecture sur les **cétacés dans la Seine** (voir zoom ci-contre) ;
- La contribution à la rédaction de **la stratégie régionale biodiversité** (SRB) et de la déclinaison territoriale de la **stratégie nationale pour les aires protégées** (SNAP) ;
- L'implication des services départementaux face à la **sécheresse** sur les volets connaissance, sensibilisation et police (voir zoom page suivante) ;
- Le soutien technique aux services de l'État dans le suivi des opérations d'arasement du barrage de la Roche qui boit dans le cadre des travaux de la **restauration de la continuité écologique de la Sellune** ;
- La poursuite des constats de dommages du **loup** dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, en appui aux directions départementales des territoires et de la mer ;
- L'aide à la rédaction d'arrêtés tel que l'arrêté point de collecte et point d'embarquement pour les pêcheurs de **civelles** en Normandie ;
- Côté mer, la contribution à la mise en œuvre du **programme d'actions du document stratégique de façade** et l'élaboration du **plan d'action pour les aires protégées** sur la façade Manche est mer du nord (dans le cadre de la SNAP) à l'échelle de la façade maritime (voir zoom page suivante).

## ZOOM

### Cétacés en Seine

2022 a été marquée par la remontée exceptionnelle dans la Seine de plusieurs grands cétacés : une orque en mai, un rorqual en juillet et un beluga en août. De la constitution du groupe d'experts à l'aide décisionnelle et opérationnelle, l'implication de l'OFB aux côtés de la Préfecture a été continue.



Capture du beluga  
© A. Derieux / OFB

Contrôle sécheresse  
© L. Tison / OFB



ZOOM

## Opération sécheresse

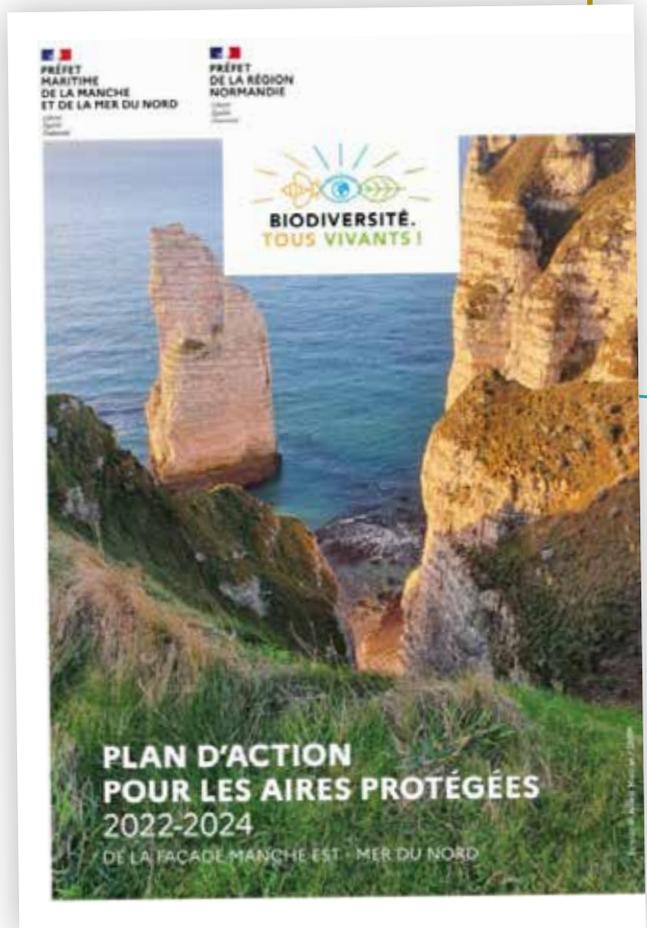
Avec l'épisode de sécheresse estivale de grande ampleur de 2022, le réseau ONDE (Observatoire national des étiages) et les relevés terrains ont été particulièrement suivis pour la gestion de crise en Normandie (plus de 600 observations complémentaires aux suivis usuels mensuels, soit près de 1337 observations d'étiage). Ces données constituent, entre autres, une aide à la décision pour d'éventuelles restrictions d'usages de l'eau. En parallèle, les inspecteurs de l'environnement ont été en première ligne pour faire respecter les arrêtés sécheresse. 447 contrôles ont été menés avec, dans un premier temps, une phase de sensibilisation des acteurs et des citoyens aux enjeux liés à la préservation des ressources en eau.



ZOOM

## Plan d'action pour les aires protégées sur la façade Manche est mer du nord

La délégation de façade Manche mer du Nord a contribué à l'élaboration du plan d'action aires protégées de la façade issu de la stratégie nationale aires protégées (SNAP). Porté par la DIRM MEMN, il a été validé le 21 octobre 2022. Ce document apporte une cohérence entre les différentes politiques publiques nationales (SNAP) ou européennes (DCSMM et Natura 2000 en mer) de préservation de la biodiversité marine à l'échelle de la façade maritime. Un des sujets phare de ce plan de façade est la création des zones de protections fortes (ZPF). Des priorisations et un calendrier de mise en œuvre ont ainsi été validés pour les 24 ZPF en projet à l'échelle de la façade.

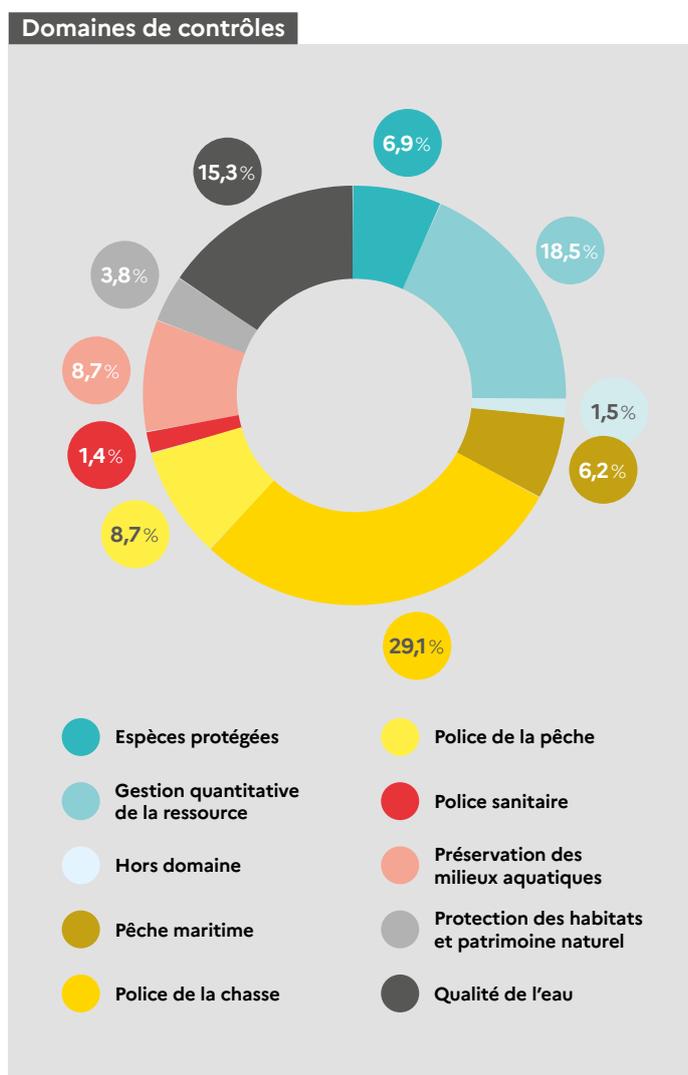


# Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

L'OFB contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et à la faune sauvage, à la chasse et à la pêche. Pour cibler les enjeux environnementaux et sanitaires prioritaires, les services de l'OFB s'impliquent auprès de leur autorité administrative dans la rédaction des plans de contrôle aussi bien terrestres que marins.

## Grandes actions 2022 :

- **230 avis techniques** rendus aux services instructeurs, dont 88% concernent les milieux aquatiques notamment sur la restauration de la continuité écologique ;
- **447 contrôles sécheresse** ont été menés pour faire respecter la réglementation (voir zoom page 15) ;
- Une importante mobilisation des services départementaux sur le volet sanitaire dû à l'**épisode d'Influenza aviaire** hautement pathogène (voir zoom page 18) ;
- Différents travaux avec les services de l'Etat pour **améliorer les procédures** (note sur la régularisation de la détention de faune sauvage captive DREAL/DDPP/OFB, note OFB-DREAL sur les avis techniques - milieu terrestre et aquatique continental et lancement des travaux pour extension à la thématique littorale et marine, dispositif administratif de traitement des arrachages de haie...);
- **5 missions de police d'envergure régionale** dont une sur le contrôle des règles de **sécurité à la chasse** (voir zoom page suivante) et une opération **interrégionale** en Baie du Mont Saint-Michel (voir zoom page 18) ;
- La poursuite des **stages de composition pénale** (6 en 2022), notamment sur les atteintes à l'environnement, la réglementation et la sécurité à la chasse et la sensibilisation aux règles d'utilisation des produits phytosanitaires (voir zoom page suivante).



## CHIFFRES CLÉS

**1769**  
contrôles réalisés  
dont 56% de conformes

**968**  
usagers contrôlés

**576**  
procédures  
dont 370 procédures judiciaires,  
149 amendes forfaitaires,  
15 avertissements judiciaires,  
42 procédures administratives

## ZOOM

### Des stages de sensibilisation aux règles d'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Dans l'Eure, toutes les masses d'eau souterraines présentent une qualité médiocre au titre de l'état des lieux 2019 et ce principalement du fait des produits phytopharmaceutiques que l'on y retrouve. Le respect de la réglementation concernant le traitement chimique des fossés, cours d'eau et point d'eau constitue donc un enjeu pour les milieux aquatiques et la qualité de l'eau potable. À ce titre, des contrôles sont organisés pour veiller au respect de la réglementation par les collectivités territoriales, les entreprises, le monde agricole et les particuliers. Afin de faire prendre conscience de ces enjeux aux contrevenants, le SD27 a participé à l'élaboration d'une convention, signée entre le procureur de la république d'Evreux et la chambre d'agriculture de l'Eure, permettant de proposer aux auteurs d'infractions relatives aux règles de gestion et d'utilisation des intrants en agriculture, l'accomplissement d'un stage de sensibilisation au respect de pratiques adaptées, au titre d'une mesure alternative aux poursuites. En 2022 deux stages ont eu lieu, accueillant dix contrevenants.

Constat d'infraction en zone non traitée (ZNT)  
© L. Tison / OFB



## ZOOM

### Opération de contrôle sécurité à la chasse

Inscrite dans la stratégie nationale de contrôle, le respect des règles de sécurité à la chasse pour les modes de chasses à risque (battue au grand gibier, espace multi-usage ou à forte fréquentation) est une mission prioritaire de l'établissement. Du 1<sup>er</sup> au 13 novembre 2022 les services départementaux normands se sont mobilisés dans le cadre de la mission nationale « opération sécurité chasse ». Bilan : 27 missions réalisées (dont certaines en inter-services avec l'ONF, la gendarmerie, la FDC), environ 470 chasseurs contrôlés et 11 infractions relevées (9 pour non-respect des mesures de sécurité inscrite au SDGC et 2 chasses sans permis de chasser valable). Les agents ont rappelé les règles élémentaires de sécurité pour les chasseurs et non chasseurs en distribuant la nouvelle plaquette « chasser en toute sécurité » spécifiquement éditée à cette occasion.

#### **Nouvelle plaquette « chasser en toute sécurité »**

<https://www.ofb.gouv.fr/documentation/chasser-en-toute-securite>

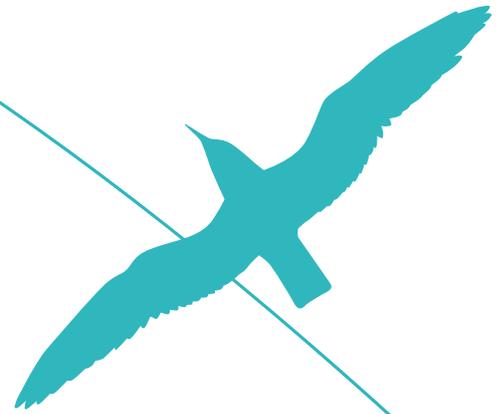


Ramassage d'un cadavre de cygne  
© L. Tison / OFB

#### ZOOM

### Influenza aviaire : l'OFB au cœur de la veille sanitaire

La situation sanitaire au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en France s'est dégradée depuis juin 2022. Des mortalités groupées d'oiseaux du littoral ont été constatées essentiellement chez les laridés mais aussi sur les fous de Bassan. Plusieurs milliers de signalements de mortalité ont été remontés sur cette période en Normandie. Si cette maladie a sévi plusieurs hivers, c'est la première fois qu'elle frappe hors période hivernale et qu'elle se transmet massivement au sein des espèces sauvages. Les services départementaux ont été très impliqués en 2022 sur ce dossier qui se poursuit en 2023. En lien étroit avec les services préfectoraux, les agents collectent les cadavres sur tout nouveau territoire ou nouvelle espèce concernés pour analyse au laboratoire vétérinaire. Tous les 15 jours environ, ils effectuent également des collectes sur des zones de contrôle temporaire, zones dans lesquelles des cas ont déjà été signalés. Ces données permettent ainsi de suivre l'évolution du virus, mais également de déterminer la nécessité de prolonger ou non le confinement des oiseaux captifs. 223 analyses ont ainsi été réalisées, dont 93 événements se sont révélés positifs au virus H5N1.



#### ZOOM

### Mission interservices en baie du Mont Saint-Michel

Pour répondre aux enjeux biodiversité en baie du Mont Saint-Michel, les services départementaux d'Ille-et-Vilaine et de la Manche ont joué la carte de la cohérence d'intervention à l'échelle interrégionale. Les 5 et 6 juin, une douzaine d'agents, répartis en plusieurs binômes mixtes (SD35 et SD50, mais également USM et ULAM50) sont allés à la rencontre du public sur les plages de la baie : plus de 300 personnes ont été sensibilisées à l'adoption de comportements qui évitent le dérangement et l'atteinte aux sites de reproduction d'espèces comme le gravelot à collier interrompu, l'hirondelle des rivages ou les phoques.

Cette opération interservices a été l'occasion de comparer les réglementations en place dans chaque département et de rechercher des approches communes.



Contrôle interservices  
© G. Binet / OFB



Gravelot à collier interrompu  
© S. Poncet / OFB

## DIRECTION REGIONALE NORMANDIE

Siège  
3, rue du Presbytère - Saint-Georges-d'Aunay  
14260 Seulline  
02 31 77 71 11  
dr.normandie@ofb.gouv.fr  
<https://www.ofb.gouv.fr/normandie>

—  
Délégation de façade  
Manche-Mer du Nord  
delegation.facade.mmn@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental  
du Calvados  
sd14@ofb.gouv.fr  
02 31 61 98 53

—  
Service départemental  
de l'Eure  
sd27@ofb.gouv.fr  
02 32 78 81 70

—  
Service départemental  
de la Manche  
sd50@ofb.gouv.fr  
02 33 07 40 32

—  
Service départemental  
de l'Orne  
sd61@ofb.gouv.fr  
02 33 67 19 20

—  
Service départemental  
de Seine Maritime  
sd76@ofb.gouv.fr  
02 35 32 07 10

